



2023 BRITISH COLUMBIA REGIONAL COUNCIL

Vancouver October 20 - 21



UNIFOR

British Columbia Council
Conseil de la Colombie-Britannique

UNIFOR BC REGIONAL COUNCIL

2023

Greetings!

It is with great pleasure we invite you to the upcoming B.C. Regional Council to be held in-person at the Hyatt Regency Vancouver, 655 Burrard Street, Vancouver, BC, V6C 2R7, October 20 - 21, 2023.

Registration for this council will be done through our online registration system. Your username, Password and Entitlement information for your local will be sent to you via email and you may register your local delegation and designate for the B.C. Leadership Meeting online.

All locals are encouraged to consider equity representation (Women, Aboriginal Workers, Workers of Colour, Workers with disAbilities, LGBTQ and Young Workers (35 and under) as part of their delegation.

We look forward to welcoming you in Vancouver!

In solidarity,



Leanne Marsh
B.C. Regional Council Chair



Gavin McGarrigle
Western Regional Director



COVID-19 Unifor Event Policy

Since the start of the pandemic, Unifor and its National Executive Board have issued statements and adopted policies to maintain the highest level of health and safety for all Unifor members at events and in the workplace. Every decision by the union regarding COVID-19 policies, both for union events, and with regard to workplace policies, followed the guidance of public health and/or scientific authorities.

From the beginning we acknowledged there would be a need to constantly re-evaluate our positions based on the evolving nature of the pandemic and the COVID-19 virus, as well as public health direction and advice. Things are shifting, but we are not out of the woods. We are not yet in a post pandemic world.

The size and scope of the upcoming BC Regional Council compels our union to maintain safety guidelines and standards, in an attempt to protect the health and safety of members, delegates and staff including the most vulnerable among us.

A modified Comprehensive COVID-19 policy remains in effect, ensuring the following safety protocols in place at BCRC:

- Requiring a daily self-assessment from all delegates, and asking that delegates do not come to the BCRC venue if they show symptoms or test positive;
- Creating a vaccine-friendly environment by stating that full vaccination is strongly encouraged for all delegates attending BCRC;
- Creating a mask-friendly environment by strongly encouraging mask-wearing, having masks available at registration, leading by example, and making regular statements about the need to respect everyone's safety and well-being during the event;
- Requesting that delegates immediately report illness presenting during the course of the BCRC so that organizers can notify others of risks and of any needed safety protocols;
- Inviting open communication between delegates and organizers on COVID-19 guidelines or arising issues. PRIOR TO ARRIVAL

Prior to arriving on site, we require that every participant respond to the pre-screening questionnaire included in this package. You must self-screen with the attached questionnaire daily before presenting to the physical location of the event.

If you answer "yes" to any questions, or are feeling ill in any way, do not come to the event location. We ask that you cancel your participation immediately by notifying teri.roland@unifor.org.

TENTATIVE AGENDA

THURSDAY, OCTOBER 19, 2023

BC Local Leadership meeting at 10:00 a.m.

FRIDAY, OCTOBER 20, 2023

Main Plenary Day 1- call to order 9:00 a.m.

Regional Director's Report

Guest speaker(s)

Nominations

Resolutions and Recommendations

SATURDAY, OCTOBER 21, 2023

Main Plenary Day 2 - call to order 9:00 a.m.

BCRC Secretary-Treasurer's Report

Guest speaker(s)

Election

Resolutions and Recommendations

EQUITY CAUCUSES

In an effort to ensure that members of equity seeking groups are able to focus on the important work of their caucuses and participate in any/all caucuses, as applicable to them, equity caucuses will take place October 20 and 21. Please refer to the agenda received at registration for the exact times of each caucus.

Please note that Equity Caucuses will be closed events, allies will not be invited to attend.

REGISTRATION

Registration this year will be entirely online. Please visit <https://register1.unifor.org>.

The registration deadline is September 28, 2023.

Your Local's registration information will be sent via email. As the head of the delegation, it is the President's responsibility to register all members of a Local's delegation.

To register your delegation, select one of the following events:

B.C. Local Leadership Meeting Thursday, October 19, 2023

B.C. Regional Council Friday, October 20, 2023

To register for multiple events, please log out and log back in to select the next event on the home screen.

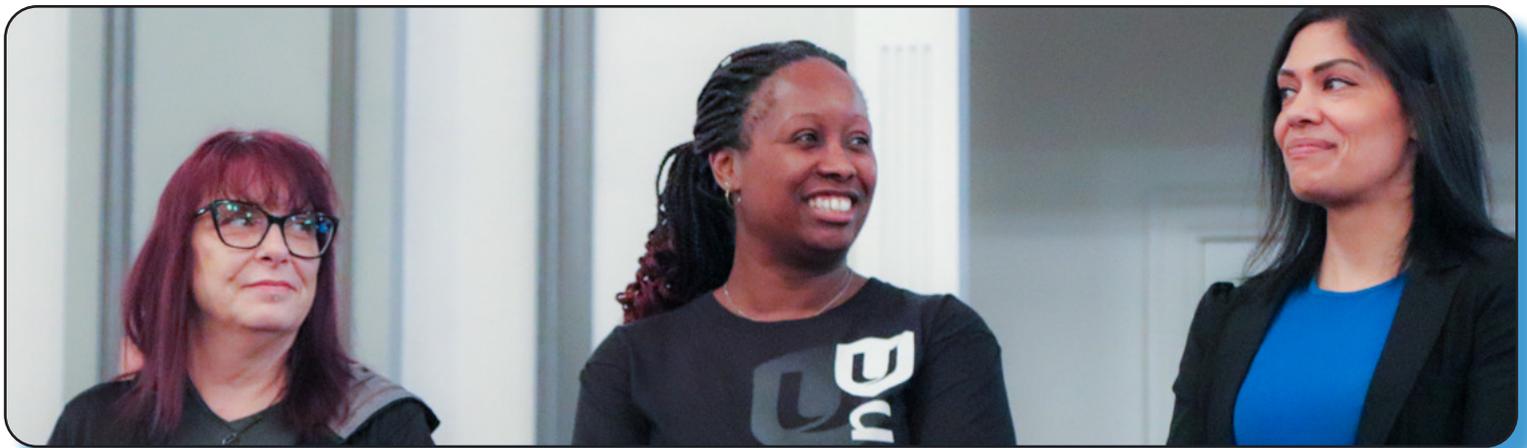
It is important that you use the personal email of each member that you register.

Important Notes:

Locals are encouraged to take advantage of the opportunity to register a full delegation along with Special Delegates (keeping in mind our equity seeking groups) and observers for this year's B.C. Regional Council. Please remember when registering your delegation online, you must identify if a delegate plans to attend an equity caucus. Any members who self-identifies will be kept confidential. All equity caucuses are for members who self-identify with an equity seeking group.

Current members of the B.C. Regional Council Executive and Standing Committees must be registered as part of your Local's delegation, either as a delegate or special delegate from your local.

If you require a change to your Local's registration, to apply for Special Delegates or you experience any difficulties with your registration, please send an email to Teri.Roland@unifor.org.



Delegation Designations

Delegates are the only members of the delegation to get both voice and vote at Council. Each local has a limited number of delegates based on the following calculations:

- local unions with 1 to 100 members = 1 delegate
- local unions with 101 to 500 members = 2 delegates
- local unions with 501 to 750 members = 3 delegates
- local unions with 751 to 1,000 members = 4 delegates
- local unions with 1,001 to 1,250 members = 5 delegates

Plus one additional delegate for each additional 250 members.

Please refer to council bylaws for information on amalgamated local unions. BCRC Bylaws can be found on unifor.org.

Special Delegates get voice but no vote at council. This category may include members of your executive, unit chairs or members of equity seeking groups (BIWOC, Young Workers, Workers with disAbilities, LGBTQ or Women.)

Observers have no voice or vote at council and may be members who do not qualify as special delegates. Locals may register multiple observers.

Alternates may replace a voting delegate in the event a delegate is called away from council. Alternates do not have voice or vote unless they are replacing an absent delegate. Each local may register only one alternate.

B.C. LOCAL LEADERSHIP MEETING

In preparation for the one-day BC Local Leadership meeting on Thursday October 19 we ask that you please fill in the attached report template. All local union reports will be compiled into a booklet and given to you upon your arrival.

This template has been left in MS Word format so that you may easily type your report and add more space if required.

Please do not send in faxed, PDF or hand-written reports. Send your completed report in MS Word format to teri.roland@unifor.org. If for some reason your report cannot be typed by using the template, please contact Teri at 780-930-3077. Deadline to submit your report via email is September 15th.

HOTEL ACCOMMODATIONS

HYATT REGENCY VANCOUVER

Hyatt Regency Vancouver, 655 Burrard Street, Vancouver, BC. Room rate is \$279.00, single or double occupancy Traditional room. The cut-off date for reservations is Wednesday September 27, 2023.

Please call 1-604-683-1234. Reference “G-UN23” when booking.

Or use the secure booking link to book online.

<https://www.hyatt.com/en-US/group-booking/YVRRV/G-UN23>

ELECTIONS

Per the council bylaws, elections will be required at this years’ Council due to a vacancy on the Executive Committee:

BCRC Members at Large - 1 (one) vacancy

Women’s Standing Committee – 1 (one) vacancy

BIWOC Standing Committee - 1 (one) vacancy

Young Workers Standing Committee - 1 (one) vacancy

Anyone wishing to express interest in running for Member at Large, or for the Women’s Standing Committee please complete the Nomination form and return the form to Teri.Roland@unifor.org before September 28th.

Formal nominations for the BCRC Executive position will take place during the Council. As per our by-laws (Article 5: Elections):

. . .a delegate nominating another delegate may make a brief statement, and all candidates shall have an opportunity to address the delegates.

Elections happening on the floor of council will take place Saturday October 21. Registration and changes to delegate status will be closed 1 (one) hour prior to voting.

Equity standing committee positions will be filled by peer election during their equity caucus session/meeting. Please refer to your council agenda at registration for caucus times and dates. For information on duties related to Council Executive officers and Standing Committee positions, please refer to your B.C. Regional Council Bylaws.

RESOLUTIONS

General Resolutions

General resolutions to be considered by the BC Regional Council must be received no less than 15 working days prior to the opening of council.

The general resolution deadline is September 29, 2023. We encourage you to send your resolutions prior to this date.

By-law Amendments

Please note that in accordance with BCRC By-Laws, Article 9: Amendments:

The bylaws of the Regional Council may be amended by a 2/3 majority vote to approve a resolution of a local union or a recommendation of the Executive Committee provided that all local unions have been given 30 days' notice of a resolution or recommendation to amend the bylaws.

In order to comply with Article 9, any resolutions pertaining to bylaw amendments must be submitted no later than September 15, 2023. Locals would then be given notice no later than September 18, 2023.

Resolutions may be submitted via email to teri.roland@unifor.org

Please refer to the sample resolution on page 8 for a clear language explanation of how to compose your resolution.

Tips for making resolutions clear for everyone to understand.

- Cover only one main issue per resolution
- Use sentences that are clear, direct and short
- Use words that your readers will easily understand – avoid jargon, abbreviations and acronyms
- Be specific. Explain what you want to see happen: What you want to change, how you want it done, who you want to do it, and when you want it to happen.



ON-SITE COUNCIL CHECK IN

Thursday October 19 3:00 p.m. – 6:00 p.m.

Friday October 20 8:00 a.m. – 5:00 p.m.

Saturday October 21 8:00 a.m. – 5:00 p.m.

Note: Due to the Election, registration will be closed one hour prior to voting and re-open once the Election is completed.

CHILD CARE REGISTRATION

Child care will be provided without charge for children from infancy to 14 years of age who have been registered on or before September 15, 2023.

Included with this package, you will find the Unifor Child Care Registration Form.

If there are enough children registered, childcare will take place on-site at Hyatt Regency Vancouver during the following hours:

Thursday, October 19, 2023 8:00 a.m. – 5:00 p.m.
(if attending leadership meeting)

Friday, October 20, 2023 8:30 a.m. – 5:30 p.m.

Saturday, October 21, 2023 8:30 a.m. – 5:30 p.m.

ACCESSIBILITY

Unifor seeks to make all union meetings and events accessible and barrier free. If you require accommodation for human rights related needs, we invite you to provide us with your relevant information so that we can take all reasonable steps to address any barriers to your participation in your Union.

All documents can be provided in a format more accessible to members needs upon request.

Please email accessibility requests to teri.roland@unifor.org.

VISUAL – HEARING – MOBILITY – ENDURANCE – ASSISTANCE



UNIFOR

British Columbia Council
Conseil de la Colombie-Britann

BC Regional Council Sample Resolution

Unifor BC Regional Council Will:

1. Encourage all BC locals to use the recommended format for resolutions; and
2. Encourage all BC locals to keep resolutions at 200 words or fewer

Because:

- The resolutions committee need proper signatures to know the resolution comes from a local and has been approved; and
- Using simple words like “will” and “because” helps delegates understand the resolution, especially new delegates

Submitted by Unifor local:

Jane Smith, President

John Smith, Recording Secretary



CONSEIL RÉGIONAL DE LA
COLOMBIE-BRITANNIQUE
D'UNIFOR
Vancouver
20 au 21 octobre 2023



UNIFOR

British Columbia Council
Conseil de la Colombie-Britannique

CONSEIL RÉGIONAL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE D'UNIFOR

2023

Bonjour,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons au prochain Conseil régional de la Colombie-Britannique (CRCB) qui se tiendra en personne au Hyatt Regency, situé au 655, rue Burrard, à Vancouver, en Colombie-Britannique, du 20 au 21 octobre 2023.

Les inscriptions au Conseil régional se feront par le biais de notre système d'inscription en ligne. Votre nom d'utilisateur, votre mot de passe et vos droits quant au nombre de membres délégués admissibles pour votre section locale vous seront envoyés par courriel. Vous pourrez ensuite inscrire la délégation de votre section locale et votre représentante ou représentant pour la réunion virtuelle des dirigeantes et dirigeants de la région de la Colombie-Britannique.

Toutes les sections sont encouragées à envisager une représentation équitable (femmes, Autochtones, personnes de couleur, personnes ayant une incapacité, membres de la communauté LGBTQ et jeunes de 35 ans et moins) au sein de leur délégation.

Nous sommes impatients de vous accueillir à Vancouver!

En toute solidarité,



Leanne Marsh
Présidente du Conseil régional de
la Colombie-Britannique



Gavin McGarrigle
Directeur de la région de
l'Ouest d'Unifor



POLITIQUE SUR LA COVID-19 LORS DES ÉVÉNEMENTS D'UNIFOR

Depuis le début de la pandémie, Unifor et son Conseil exécutif national ont publié des déclarations et adopté des politiques dans le but de maintenir les normes de santé et de sécurité les plus élevées pour protéger tous les membres d'Unifor lors des événements et dans les milieux de travail. Toutes les décisions du syndicat concernant les politiques relatives à la COVID-19, tant pour les événements du syndicat que les politiques en milieu de travail, respectaient les directives des autorités scientifiques ou de santé publique.

Dès le départ, nous avons reconnu qu'il serait nécessaire de réévaluer constamment nos positions en fonction de l'évolution de la pandémie et du virus de la COVID 19, ainsi que des directives et des conseils des autorités de santé publique. La situation évolue, mais nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Nous ne sommes pas encore dans un monde postpandémique.

La taille et la portée du prochain CRCB obligent notre syndicat à maintenir des directives et des normes de sécurité dans le but de protéger la santé et la sécurité des membres, des membres délégués, ainsi que des représentantes et représentants, y compris les plus vulnérables d'entre nous.

Une politique globale modifiée sur la COVID-19 restera en vigueur cet été, garantissant la mise en place des protocoles de sécurité suivants lors du Conseil régional.

- Tous les membres délégués devront s'autoévaluer quotidiennement et sont priés de ne pas se rendre sur le lieu du Conseil régional s'ils présentent des symptômes ou obtiennent un résultat positif à un test de dépistage.
- Afin de créer un environnement favorable à la vaccination, nous encourageons fortement tous les membres délégués à être entièrement vaccinés au moment du Conseil régional.
- Afin de créer un environnement favorable au port du masque, nous encourageons fortement tous les membres délégués à porter un masque. Des masques seront mis à leur disposition lors de l'enregistrement. Nous souhaitons donner l'exemple et ferons régulièrement des annonces sur la nécessité de respecter la sécurité et le bien-être de toutes les personnes présentes pendant l'événement.
- Nous demandons aux membres délégués de signaler immédiatement toute maladie survenant au cours du Conseil régional afin que les organisateurs puissent informer les autres personnes présentes des risques et des protocoles de sécurité nécessaires.
- Nous invitons les membres délégués et les organisateurs à communiquer ouvertement sur les directives relatives à la COVID-19 ou tout problème en découlant.

AVANT VOTRE ARRIVÉE

Avant d'arriver sur le site, nous demandons à toutes les personnes qui participent au Conseil régional de répondre au questionnaire de dépistage inclus dans la présente trousse d'information. Vous devrez remplir quotidiennement le questionnaire d'auto-évaluation avant de vous présenter sur le lieu physique de l'événement.

Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une des questions, ou que vous vous sentez mal de quelque manière que ce soit, ne vous présentez pas à l'événement. Nous vous demandons d'annuler votre participation immédiatement en informant teri.roland@unifor.org.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

JEUDI 19 OCTOBRE 2023

Réunion des dirigeantes et dirigeants des sections locales de la région de la Colombie-Britannique à 10 h

VENDREDI 20 OCTOBRE 2023

Principale assemblée plénière, jour 1 – Ouverture de la séance à 9 h

Rapport du directeur régional

Intervenantes et intervenants

Mises en candidature

Résolutions et recommandations

SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

Principale assemblée plénière, jour 2 – Ouverture de la séance à 9 h

Rapport du secrétaire-trésorier du CRCB

Intervenantes et intervenants

Élections

Résolutions et recommandations

CAUCUS SUR L'ÉQUITÉ

Afin que les membres des groupes en quête d'équité puissent se concentrer sur l'important travail de leurs caucus et participer à tous les caucus qui les concernent, les caucus sur l'équité se tiendront les 20 et 21 octobre. Consultez l'ordre du jour reçu lors de l'inscription pour connaître l'heure exacte de chaque caucus.

Veuillez noter que les caucus sur l'équité seront des événements fermés. Les alliés ne seront pas invités à y participer.

INSCRIPTION

Cette année, les inscriptions se feront entièrement en ligne. Visitez le site <https://register1.unifor.org/> pour vous inscrire d'ici le 28 septembre 2023.

Les renseignements relatifs à l'inscription de votre section locale seront envoyés par courriel. En tant que responsable de la délégation, la présidente ou le président doit inscrire tous les membres de la délégation de sa section locale.

Pour inscrire votre délégation, choisissez l'un des événements suivants :

1. réunion des dirigeantes et dirigeants des sections locales de la région de la Colombie-Britannique du jeudi 19 octobre 2023;
2. Conseil régional de la Colombie-Britannique du vendredi 20 octobre 2023.

Pour vous inscrire à plusieurs événements, fermez la session et ouvrez une nouvelle session pour choisir un autre événement sur l'écran d'accueil.

Il est important d'utiliser le courriel personnel de chaque membre que vous inscrivez.

Remarques importantes

Les sections locales sont invitées à profiter de l'occasion pour inscrire une délégation complète ainsi que des délégations spéciales (en considérant nos groupes en quête d'équité) et des observatrices et observateurs au CRCB de cette année. N'oubliez pas que vous devez indiquer si un membre délégué prévoit assister à un caucus sur l'équité lorsque vous inscrivez votre délégation en ligne. Le statut des membres qui s'auto-identifient demeurera confidentiel. Tous les caucus sur l'équité sont destinés aux membres qui s'identifient comme faisant partie d'un groupe en quête d'équité.



Les membres actuels du comité exécutif et des comités permanents du CRCB doivent être inscrits comme faisant partie de la délégation de votre section locale, soit comme membre délégué ou membre délégué spécial de votre section locale.

Si vous souhaitez modifier l'inscription de votre section locale ou faire une demande pour des membres délégués spéciaux ou rencontrez des difficultés lors de votre inscription, envoyez un courriel à l'adresse teri.roland@unifor.org.

Droits quant aux nombres de membres délégués

Les membres délégués sont les seuls membres de la délégation ayant un droit de parole et de vote lors du Conseil. Chaque section locale peut envoyer un nombre limité de membres délégués sur la base des calculs suivants :

- sections locales de 1 à 100 membres : 1 membre délégué;
- sections locales de 101 à 500 membres : 2 membres délégués;
- sections locales de 501 à 750 membres : 3 membres délégués;
- sections locales de 751 à 1 000 membres : 4 membres délégués;
- sections locales de 1 001 à 1 250 membres : 5 membres délégués.

Plus un membre délégué supplémentaire pour chaque tranche supplémentaire de 250 membres

Consultez les règlements du Conseil régional pour obtenir des renseignements sur les sections locales fusionnées. Les règlements du CRCB se trouvent sur le site Web d'Unifor.

Les membres délégués spéciaux ont un droit de parole, mais aucun droit de vote au Conseil régional. Cette catégorie peut inclure des membres de votre comité exécutif, des présidentes ou présidents d'unité ou des membres de groupes en quête d'équité (personnes noires, autochtones et de couleur, jeunes, personnes ayant une incapacité, femmes ou membres de la communauté LGBTQ).

Les observatrices et observateurs n'ont aucun droit de parole ni droit de vote au Conseil régional et peuvent être des membres qui ne se qualifient pas comme membres délégués spéciaux. Les sections locales peuvent inscrire plusieurs observatrices et observateurs.

Les suppléantes et suppléants peuvent remplacer les membres délégués votant qui sont absents du Conseil. Les membres suppléants n'ont aucun droit de parole ni droit de vote, sauf s'ils remplacent un membre délégué absent. Chaque section locale ne peut inscrire qu'un seul membre suppléant.

RÉUNION DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

En vue de la réunion d'une journée des dirigeantes et dirigeants des sections locales de la Colombie-Britannique, le jeudi 19 octobre 2023, nous vous demandons de remplir le modèle de rapport ci-joint. Tous les rapports des sections locales seront compilés dans un livret qui vous sera remis à votre arrivée.

Ce modèle est en format MS Word afin que vous puissiez facilement rédiger votre rapport et ajouter de l'espace si nécessaire.

N'envoyez pas de rapports par télécopieur, en format PDF ou rédigés à la main. Envoyez vos rapports en format MS Word à l'adresse teri.roland@unifor.org. Si vous ne pouvez pas préparer votre rapport à l'aide du modèle pour une quelconque raison, communiquez avec Teri au numéro 780-930-3077. Vous avez jusqu'au 15 septembre pour envoyer votre rapport par courriel.

HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

HYATT REGENCY VANCOUVER

Hyatt Regency Vancouver, 655, rue Burrard, Vancouver, en Colombie-Britannique

Le prix d'une chambre traditionnelle pour une ou deux personnes est de 279 \$. Vous avez jusqu'au mercredi 27 septembre 2023 pour réserver une chambre de ce bloc.

Composez le 1-604-683-1234 en mentionnant le code « G-UN23 » lors de la réservation, ou réservez en ligne.

<https://www.hyatt.com/en-US/hotel/canada/hyatt-regency-vancouver/yvrrv>

ÉLECTIONS

Conformément aux règlements du Conseil régional, des élections seront nécessaires cette année en raison d'une vacance au sein du comité exécutif.

Membres ordinaires du CRCB – Un (1) siège vacant

Comité permanent de la condition féminine – Un (1) siège vacant

Comité permanent du BIWOC - Un (1) siège vacant

Comité permanent des jeunes travailleurs - – Un (1) siège vacant

Les nominations officielles pour les sièges du comité exécutif du Conseil régional se tiendront pendant le Conseil. Conformément à l'article 5 de nos règlements sur les élections :

« [...] un membre délégué proposant la candidature d'un autre membre délégué peut faire une brève déclaration et tous les membres candidats doivent avoir l'occasion d'adresser la parole aux membres délégués. » [traduction]

Les élections qui se déroulent lors de l'assemblée se tiendront le samedi 21 octobre.

L'inscription et les changements de statut de membre délégué se termineront une heure avant le vote.

Les sièges au sein des comités permanents de l'équité seront dotés dans le cadre d'une élection par les pairs au cours de la séance ou de la réunion de leur caucus sur l'équité. Consultez l'ordre du jour du Conseil régional lors de votre inscription pour connaître les heures et les dates des caucus. Pour obtenir des renseignements sur les fonctions des membres du comité exécutif du Conseil régional et des comités permanents, consultez les règlements de votre CRCB.

SUR LE SITE

ENREGISTREMENT AU CONSEIL

Jeudi 19 octobre 15 h à 18 h

Vendredi 20 octobre 8 h à 17 h

Samedi 21 octobre 8 h à 17 h

Remarque : En raison des élections, l'enregistrement se terminera une heure avant le vote et reprendra une fois les élections terminées.

RÉSOLUTIONS

Résolutions générales

Les résolutions générales que doit étudier le CRCB doivent être reçues au plus tard 15 jours ouvrables avant le début du Conseil régional.

Les résolutions générales doivent donc avoir été reçues d'ici le 29 septembre 2023. Nous vous encourageons à soumettre vos résolutions avant cette date.

Modifications aux règlements

Conformément à l'article 9 des règlements du CRCB concernant les modifications

« Les règlements du Conseil régional peuvent être amendés par un vote majoritaire des deux tiers pour approuver une résolution soumise par une section locale ou une recommandation du comité exécutif, pourvu que toutes les sections locales aient reçu un préavis de 30 jours de la résolution ou de la recommandation visant à amender les règlements. »

Afin de vous conformer à l'article 9, toute résolution relative à la modification des règlements doit être soumise au plus tard le 15 septembre 2023. Les sections locales recevront un avis au plus tard le 18 septembre 2023.

Vous pouvez envoyer vos résolutions par courriel à teri.roland@unifor.org.

Consultez le modèle de résolution à la page 8 pour une explication claire de la façon de composer votre résolution.

Conseils pour rendre les résolutions claires et compréhensibles pour tous

- Ne traitez que d'une seule question principale par résolution.
- Utilisez des phrases claires, directes et courtes.
- Utilisez des mots que vos lecteurs comprendront facilement : évitez le jargon, les abréviations et les acronymes.
- Soyez précis. Expliquez les mesures qui devraient être prises, les changements que vous voulez faire, la façon dont vous voulez le faire, qui doit le faire et quand vous voulez que ce soit fait.



UNIFOR

British Columbia Council
Conseil de la Colombie-Britannique

Exemple de résolution pour le Conseil régional de la Colombie-Britannique

Le Conseil régional de la Colombie-Britannique d'Unifor va :

- encourager toutes les sections locales de la Colombie- Britannique à utiliser le format recommandé pour les résolutions;
- encourager toutes les sections locales de la Colombie- Britannique à limiter les résolutions à 200 mots ou moins;

Parce que :

- le Comité des résolutions a besoin des signatures pertinentes pour savoir que la résolution provient d'une section locale et qu'elle a été approuvée;
- l'utilisation de mots simples aide les membres délégués, en particulier les nouveaux membres délégués, à comprendre la résolution.

Soumise par la section locale X

Jane Smith, présidente

John Smith, secrétaire archiviste